



Délibération affichée, rendue exécutoire,
après transmission au Contrôle de la Légimité
le :
AR n° :

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Délibération relative à l'élection du Premier vice-président et des vice-présidents délégués du département des Hauts-de-Seine

Le 25 juin 2020, le Comité syndical de Seine-et-Yvelines Numérique s'est réuni à l'Hôtel du Département des Yvelines à Versailles sur convocation du Président du Comité syndical adressée le 19 juin 2020.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, prise en application de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ont été présentées en conseil des ministres ;

Vu la délibération 2020-CSSYN-33 relative aux modalités de délibération par voie dématérialisée des comités syndicaux en application de l'ordonnance 2020-347 ;

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique, dans leur version issue de la délibération n° 48 du 22 juin 2020 ;

Vu la délibération n° 2016-CSYN-01 du 20 mai 2016 proclamant M. Pierre BEDIER, délégué du Département des Yvelines, Président du Syndicat ;

Vu la délibération n° 2019-CSSYN-20 du 26 septembre 2019 approuvant l'adhésion du Département des Hauts-de-Seine au Syndicat ;

Vu la candidature de Monsieur Paul Subrini, délégué du Département des Hauts-de-Seine, enregistrée pour le siège de Premier Vice-président ;

Vu la candidature de Madame Nathalie Léandri, déléguée du Département des Hauts-de-Seine, enregistrée pour le deuxième siège de vice-président ;

Vu la candidature de Monsieur Daniel Courtès, délégué du Département des Hauts-de-Seine, enregistrée pour le troisième siège de vice-président ;

Entendu le rapport de Monsieur le Président du Comité syndical ;

APRÈS EN AVOIR DEBATTU

PROCEDE à l'élection du Premier vice-président et des deux vice-présidents délégués du Département des Hauts-de-Seine,

COMITÉ SYNDICAL

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Premier Vice-président1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : 31 (les délégués du CD78 disposent de 4 voix chacun, conformément à l'article II.2.3 des status du syndicat)

Majorité absolue : 16

Monsieur Paul Subrini qui a obtenu 31 voix est proclamé Premier Vice-président du Comité syndical.

Deuxième siège de Vice-président délégué du Département des Hauts-de-Seine1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : 31 (les délégués du CD78 disposent de 4 voix chacun, conformément à l'article II.2.3 des status du syndicat)

Majorité absolue : 16

Madame Nathalie Léandri qui a obtenu 31 voix est proclamée Vice-président du Comité syndical.

Troisième siège de Vice-président délégué du Département des Hauts-de-Seine1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : 31 (les délégués du CD78 disposent de 4 voix chacun, conformément à l'article II.2.3 des status du syndicat)

Majorité absolue : 16

Monsieur Daniel Courtès qui a obtenu 31 voix est proclamé Vice-président du Comité syndical.

PREND ACTE des résultats des élections susmentionnées

Le présent procès-verbal peut être attaqué par la voie d'une protestation devant le Tribunal administratif de Versailles au plus tard à dix-huit heures le cinquième jour qui suit les élections susmentionnées, en application de l'article R. 119 du code électoral.



Pierre BEDIER
Président du Comité Syndical
Seine-et-Yvelines Numérique

COMITÉ SYNDICAL

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Président de séance : Monsieur Pierre Bédier

Présents : 15

- En présentiel (6) : Mme CAPIAUX Anne, M. COQUARD Bertrand, M. COURTES Daniel, Mme HERY LE PAELLEC Anne, M. QUERARD Serge, Mme WINOCOUR LEFEVRE Pauline
- A distance (4) : Mme LEANDRI Nathalie, M. LE FOLL Joseph, M. MANCIPOZ André, M. SUBRINI Paul

Dont

Pouvoir : 5

- Mme DE CIDRAC Marta à Mme HERY LE PAELLEC Anne
- Mme DUMOULIN Cécile à M. COQUARD Bertrand
- M. GARAY François à M. QUERARD Serge
- M. OLIVE Karl à Mme WINOCOUR LEFEVRE Pauline
- M. VASTEL Laurent à M. COURTES Daniel

Absents EXCUSÉS : 8

Mme BARRY Malika, M. GAUTIER Pierre, M. GOURIOU Daniel, M. HAZAN Stéphane, Mme LIM Lina, M. MANSAT Jean-Jacques, M. OURGAUD Jean-Luc, M. RICHARD Laurent

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétences	Membres	Quorum	Présents ou Représentés
Administration Générale	23	12	15

COMITÉ SYNDICAL

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Résultats des votes :

Premier vice-président

1^{er} tour de scrutin :

Délégué	Modalité (en présentiel, à distance ou représenté)	Sens du vote
BEDIER Pierre	En présentiel	Pour Monsieur Paul SUBRINI
CAPIAUX Anne	En présentiel	Pour Monsieur Paul SUBRINI
COQUARD Bertrand	En présentiel	Pour Monsieur Paul SUBRINI
DE CIDRAC Marta	Représenté	Pour Monsieur Paul SUBRINI
DUMOULIN Cécile	Représenté	Pour Monsieur Paul SUBRINI
GARAY François	Représenté	Pour Monsieur Paul SUBRINI
COURTES Daniel	En présentiel	Pour Monsieur Paul SUBRINI
HERY LE PALLEC Anne	En présentiel	Pour Monsieur Paul SUBRINI
LEANDRI Nathalie	A distance	Pour Monsieur Paul SUBRINI
LE FOLL Joseph	A distance	Pour Monsieur Paul SUBRINI
MANCIPOZ André	A distance	Pour Monsieur Paul SUBRINI
OLIVE Karl	Représenté	Pour Monsieur Paul SUBRINI
QUERARD Serge	En présentiel	Pour Monsieur Paul SUBRINI
SUBRINI Paul	A distance	Pour Monsieur Paul SUBRINI
VASTEL Laurent	Représenté	Pour Monsieur Paul SUBRINI
WINOCOUR LEFEVRE Pauline	En présentiel	Pour Monsieur Paul SUBRINI

COMITÉ SYNDICAL

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Deuxième siège de vice-président délégué du Département des Hauts-de-Seine1^{er} tour de scrutin :

Délégué	Modalité (en présentiel, à distance ou représenté)	Sens du vote
BEDIER Pierre	En présentiel	Pour Mme Nathalie LEANDRI
CAPIAUX Anne	En présentiel	Pour Mme Nathalie LEANDRI
COQUARD Bertrand	En présentiel	Pour Mme Nathalie LEANDRI
DE CIDRAC Marta	Représenté	Pour Mme Nathalie LEANDRI
DUMOULIN Cécile	Représenté	Pour Mme Nathalie LEANDRI
GARAY François	Représenté	Pour Mme Nathalie LEANDRI
COURTES Daniel	En présentiel	Pour Mme Nathalie LEANDRI
HERY LE PALLEC Anne	En présentiel	Pour Mme Nathalie LEANDRI
LEANDRI Nathalie	A distance	Pour Mme Nathalie LEANDRI
LE FOLL Joseph	A distance	Pour Mme Nathalie LEANDRI
MANCIPOZ André	A distance	Pour Mme Nathalie LEANDRI
OLIVE Karl	Représenté	Pour Mme Nathalie LEANDRI
QUERARD Serge	En présentiel	Pour Mme Nathalie LEANDRI
SUBRINI Paul	A distance	Pour Mme Nathalie LEANDRI
VASTEL Laurent	Représenté	Pour Mme Nathalie LEANDRI
WINOCOUR LEFEVRE Pauline	En présentiel	Pour Mme Nathalie LEANDRI

COMITÉ SYNDICAL

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Troisième siège de vice-président délégué du Département des Hauts-de-Seine1^{er} tour de scrutin :

Délégué	Modalité (en présentiel, à distance ou représenté)	Sens du vote
BEDIER Pierre	En présentiel	Pour Monsieur Daniel COURTES
CAPIAUX Anne	En présentiel	Pour Monsieur Daniel COURTES
COQUARD Bertrand	En présentiel	Pour Monsieur Daniel COURTES
DE CIDRAC Marta	Représenté	Pour Monsieur Daniel COURTES
DUMOULIN Cécile	Représenté	Pour Monsieur Daniel COURTES
GARAY François	Représenté	Pour Monsieur Daniel COURTES
COURTES Daniel	En présentiel	Pour Monsieur Daniel COURTES
HERY LE PALLEC Anne	En présentiel	Pour Monsieur Daniel COURTES
LEANDRI Nathalie	A distance	Pour Monsieur Daniel COURTES
LE FOLL Joseph	A distance	Pour Monsieur Daniel COURTES
MANCIPOZ André	A distance	Pour Monsieur Daniel COURTES
OLIVE Karl	Représenté	Pour Monsieur Daniel COURTES
QUERARD Serge	En présentiel	Pour Monsieur Daniel COURTES
SUBRINI Paul	A distance	Pour Monsieur Daniel COURTES
VASTEL Laurent	Représenté	Pour Monsieur Daniel COURTES
WINOCOUR LEFEVRE Pauline	En présentiel	Pour Monsieur Daniel COURTES